

# Plan Citoyens du sport

---

FF Randonnee

Groupe Citoyens du sport FF Randonnée

12/11/2015



Les 20 engagements de la FF Randonnée pour mieux prévenir et réagir contre toutes formes de violences, d'incivilités, et de discriminations dans le sport. Pour permettre aux publics en difficulté sociale, l'accès à une pratique sportive régulière et encadrée, favorisant l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle.

## Sommaire

### Volet 1 « Transmission des valeurs citoyennes »

#### 1. Engager les acteurs fédéraux

- 1.1. Prendre conscience des valeurs citoyennes que donnent l'occasion de vivre la randonnée pédestre
- 1.2. Identifier les comportements contraires aux valeurs citoyennes

#### 2. Former les acteurs du sport

- 2.1. Intégrer des contenus autour des valeurs éducatives et citoyennes dans les formations de pratiquants
- 2.2. Intégrer des contenus autour des valeurs éducatives et citoyennes dans les formations fédérales d'animateurs
- 2.3. Intégrer des contenus autour des valeurs éducatives et citoyennes dans les formations de dirigeants bénévoles

#### 3. Communiquer

- 3.1. Relayer les campagnes d'information et de sensibilisation sur la lutte contre les discriminations
- 3.2. Créer une rubrique spécifique « Citoyens du sport » sur le site internet fédéral

### Volet 2 « Accession des jeunes à la pratique sportive »

#### 4. Poursuivre la veille sur la segmentation et les comportements des différents publics pratiquant la randonnée pédestre

- 4.1. Consolider et automatiser les données relatives à la connaissance de l'offre de pratique des clubs et des licenciés
- 4.2. Utiliser les résultats de la stratégie Marketing pour fédérer de nouveaux adhérents plus jeunes

#### 5. Promouvoir une offre de pratiques diversifiée favorisant l'éducation et l'insertion sociale

- 5.1. Proposer des activités spécifiques pour les jeunes adolescents issus de ZRR et QPV
- 5.2. Proposer des animations sportives estivales

#### 6. Veiller à une véritable continuité éducative et sportive

- 6.1. Élaborer des kits d'animation pour intervenir dans les écoles
- 6.2. Communiquer sur les bienfaits d'une activité sportive régulière

#### 7. Favoriser l'accès à un engagement citoyen ou à un métier

- 7.1. Recruter des jeunes en service civique
- 7.2. Concevoir un dispositif fédéral de soutien à l'emploi et à la professionnalisation

#### 8. Faire des événements sportifs un levier au service des territoires et de la population

- 8.1. Promouvoir les randonnées ouvertes à tous et valoriser leurs retombées citoyennes
- 8.2. Outiller les organisateurs de randonnées ouvertes à tous pour favoriser le vivre ensemble



# Volet 1

« Transmission  
des valeurs  
citoyennes »

## 1 Engager les acteurs fédéraux

### 1.1 Prendre conscience des valeurs citoyennes que donnent l'occasion de vivre la randonnée pédestre

La randonnée pédestre est une activité sportive qui se déroule dans l'espace public. Elle se pratique essentiellement en groupe dans le cadre associatif. L'activité fédérale c'est aussi la création, l'homologation, l'entretien et le balisage d'itinéraires de randonnée sur des lieux qui appartiennent à d'autres, pour ces différentes raisons les randonneurs sont « confrontés » à :

- **la capacité à « vivre ensemble »** : Convivialité et climat relationnel favorable sont recherchés entre les membres du groupe et entre le groupe et l'animateur. Respect mutuel, respect des règles du groupe, solidarité, valorisation des personnes, connaissance des attentes des uns et des autres, adaptation aux possibilités de chacun, entraide dans la difficulté conditionnent le succès de l'activité et la satisfaction des membres du groupe. **Civilité et solidarité en sont les valeurs clés**
- **la capacité à « accepter des exigences de sécurité fixées par autrui »** : c'est l'animateur qui devra gérer les questions de sécurité mais chaque membre du groupe devra accepter les contraintes qui y sont liées et y contribuer. La connaissance, l'acceptation et le respect des règles telles que le code de la route, le respect du règlement intérieur de l'association, interdit tout comportement individualisé pouvant être nuisible à la collectivité. **Civisme, civilité sont les valeurs dominantes.**
- **La capacité à « respecter la propriété d'autrui »** : la création et le balisage des itinéraires s'effectuent dans le respect de règles. Respect de la propriété, connaissance des lois concernant la propriété, souci de ne pas abîmer la nature dans les opérations de balisage, souci de respecter les chartes nationales ou locales, nécessité de discuter avec les différents acteurs exigent d'avoir les notions de **civilité et de civisme.**

✓ La FF Randonnée s'engage à promouvoir et faire respecter à travers ses documents officiels<sup>1</sup> les valeurs inhérentes à la citoyenneté : le civisme, la civilité et la solidarité

### 1.2 Identifier les comportements contraires aux valeurs citoyennes

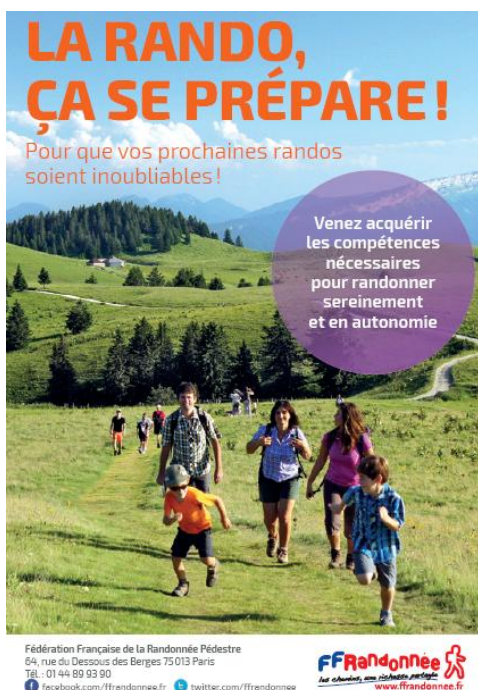
La FF Randonnée a réfléchi à ses valeurs internes et suite à une large consultation, elle a formalisé sa carte identitaire<sup>2</sup>. Ce document a été largement diffusé au sein du réseau fédéral des clubs et comités, elle ouvrira un espace en ligne permettant d'identifier les alertes concernant des comportements contraires aux valeurs citoyennes.

✓ La FF Randonnée créera une adresse courriel permettant à tout licencié d'alerter sur des comportements contraires aux valeurs citoyennes

<sup>1</sup> Statuts, règlement intérieur, cahier des charges de la formation, charte officielle du balisage, mémento fédéral sécurité, charte du randonneur...

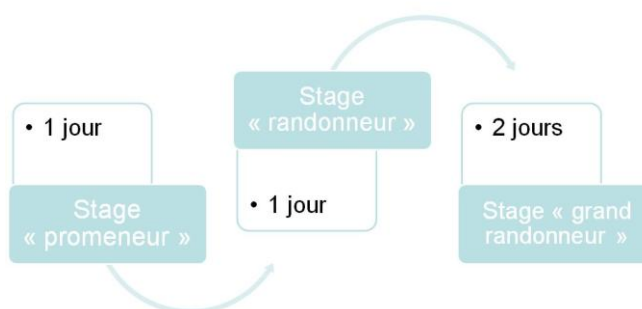
## 2. Former les acteurs du sport

### 2.1. Intégrer des contenus autour des valeurs éducatives et citoyennes dans les formations de pratiquants



La FF Randonnée expérimente depuis 2012 de nouveaux modules de formations à destination du grand public. Il s'agit dans ce cadre, de sensibiliser les randonneurs débutants, souhaitant acquérir plus d'autonomie dans leur pratique, aux techniques d'orientation, à l'équipement nécessaire et aux comportements à adopter pour un randonneur responsable et citoyen.

Trois modules sont proposés aux randonneurs non licenciés.



Ces différents modules sont autant de terrains et de sensibilisation aux valeurs citoyennes.

### 2.2. Intégrer des contenus autour des valeurs éducatives et citoyennes dans les formations fédérales d'animateurs et de formateurs

Le rôle d'un animateur de randonnées pédestres comporte 4 volets principaux:

- ✓ Faire vivre ensemble un groupe de personnes pendant une durée qui peut aller de quelques heures à quelques jours.
- ✓ Assurer la sécurité de ce groupe de personnes
- ✓ Faire en sorte que ce groupe ne nuise pas aux milieux traversés, qu'ils soient humains ou naturels.

La particularité du rôle de l'animateur de randonnée est que non seulement il doit mettre en œuvre les valeurs citoyennes mais il devra lui-même les faire accepter et les faire pratiquer. La formation devra l'en rendre capable. Ces valeurs citoyennes sont présentes dans les contenus des stages animateurs :

- ✓ Recherche de la qualité des randonnées proposées par un effort de formation et une sensibilisation sur la nécessité de la préparation (projet de randonnée). Solidarité, civilité.
- ✓ Formation et sensibilisation aux problèmes de la sécurité (chaîne de sécurité). Civisme.
- ✓ Formation à la réaction à un accident (chaîne de secours) Civisme
- ✓ Connaissance des milieux de randonnées et la réglementation associée (montagne, espaces naturels) civisme, civilité.
- ✓ Connaissance du cadre juridique par la formation RSA (réglementation, sécurité, assurances) Civisme.
- ✓ Sensibilisation à la notion de responsabilité. Civisme.
- ✓ Formation aux techniques de communication et d'animation. Civilité, civisme, solidarité.

Les valeurs développées dans la formation sont donc bien en relation avec les valeurs citoyennes : Civilité et solidarité dans tout ce qui concerne la convivialité et l'entraide. Civisme dans tout ce qui concerne la connaissance de la réglementation, de la loi.

La FF Randonnée s'appuiera sur ses 309 formateurs fédéraux certifiés et ses 2000 nouveaux animateurs formés chaque année pour relayer et sensibiliser aux valeurs citoyennes.

### 2.3. Intégrer des contenus autour des valeurs éducatives et citoyennes dans les formations de dirigeants bénévoles

La FF Randonnée compte environ 12 000 dirigeants en exercice au sein des structures fédérales déconcentrées. 50% d'entre eux (6000) sont répertoriés dans le système de gestion de la vie fédérale. Ils exercent les missions suivantes :

- ✓ Représenter sa structure vis-à-vis des pouvoirs publics et des partenaires ;
- ✓ Négocier et conclure tous les engagements de son association ;
- ✓ Manager des bénévoles et/ou des salariés ;
- ✓ Mettre en place de sa comptabilité, suivre les comptes et le budget (trésorier) ;
- ✓ Préparer et tenir les Assemblées Générales, suivre les décisions (Bureau, Cdir, etc.) ;
- ✓ Etc.

La FF Randonnée forme environ 300 responsables associatifs par an en moyenne. Elle organisera au sein du catalogue de formation des responsables associatifs, une offre de formation sur les valeurs citoyennes.

- ✓ La FF Randonnée s'engage à l'occasion de la révision de ses cursus de formation fédéraux à prendre en compte les valeurs citoyennes dans les contenus des différentes filières de formation.

## 3. Communiquer

### 3.1. Relayer les campagnes d'information et de sensibilisation sur la lutte contre les discriminations

La FF Randonnée a réfléchi à ses valeurs internes et suite à une large consultation, elle a formalisé sa carte identitaire<sup>3</sup>. Ce document a été largement diffusé au sein du réseau fédéral des clubs et comités, elle pourra en faire de même avec d'autres supports issus de la démarche citoyens du sport.

- ✓ La FF Randonnée s'engage à relayer les outils de sensibilisation et de promotion « Citoyens du sport » mis à disposition par le MJS

### 3.2. Créer une rubrique spécifique « Citoyens du sport » sur le site internet fédéral

Le plan du site FFRandonnée est constitué de différentes rubriques :

Nous rejoindre/Actus/Randonner/Formation/Boutique/Admin/Mentions légales/Actualités /Faq.

Des pages Citoyens du sport seront à créer à partir de la rubrique « Bien randonner »

<https://www.ffrandonnee.fr/46/la-charte-du-randonneur.aspx>

- ✓ La FF Randonnée s'engage à créer des pages « Citoyens du sport » sur le site FFRandonnee.fr

<sup>3</sup> Cf Annexe 1 ? Plaque fédérale : carte identitaire

**Volet 2**

**« Accession  
des jeunes à la  
pratique  
sportive »**



#### 4. Poursuivre la veille sur la segmentation et les comportements des différents publics pratiquant la randonnée pédestre

##### 4.1. Consolider et automatiser les données relatives à la connaissance de l'offre de pratique des clubs et des licenciés

Pour attirer les randonneurs dont les jeunes au sein du giron fédéral, la FFRandonnée s'applique, à connaître finement les modalités de pratique des licenciés au sein des clubs, que ce soit pour la randonnée pédestre ou pour les disciplines connexes. Plusieurs outils ont été créés au sein du système de gestion de la vie fédérale, pour suivre l'évolution des pratiques et des licenciés.

A titre d'exemple, une fiche d'information sur les activités doit être remplie par les clubs souhaitant s'affilier à la FFRandonnée. Depuis septembre 2015, sa mise à jour annuelle est rendue obligatoire pour pouvoir bénéficier de l'affiliation. Les données récoltées par ce biais sont diverses et variées et permettent notamment d'avoir des chiffres précis sur le type de public visé par les activités proposées par le club. Ces données nationales sont diffusées chaque année lors de l'assemblée générale de la fédération, sous la forme d'un atlas des activités fédérales, permettant à chaque comité départemental et/ou régional de se positionner par rapport aux autres.

Elles servent également à produire des informations synthétiques à destination des coordinateurs régionaux Pratiques Adhésion, mettant en exergue, pour chaque territoire, les points forts et les axes de développement concernant les adhésions et les pratiques de randonnée.

Puis, un suivi très régulier est effectué au niveau des titres d'adhésion à la Fédération, ce qui contribue à la qualité des données statistiques sur les activités de randonnée pratiquées par les différents publics, et notamment les jeunes.

- ✓ La FFRandonnée poursuivra l'analyse annuelle de l'offre des clubs et la réalisation de l'atlas annuel des activités fédérales
- ✓ La FFRandonnée développera son réseau de coordinateurs régionaux Pratiques-Adhésion

Egalement, la FFRandonnée s'appuie sur des études externes pour avoir une analyse précise des publics adeptes de la randonnée. Le réseau fédéral a notamment été étudié afin de faire apparaître une typologie relative aux clubs et aux comités. Grâce à de nombreux indicateurs, ces structures peuvent ainsi être classées et cartographiées en fonction de leur potentiel de développement. La FFRandonnée peut alors mettre en place des dispositifs ou outils pour aider plus particulièrement les structures dont l'évolution est faible, nulle ou négative.

- ✓ La FFRandonnée actualisera la typologie des clubs et des comités

#### 4.2. Utiliser les résultats de la stratégie Marketing pour fédérer de nouveaux adhérents plus jeunes

En complément d'une veille statistique interne, un état des lieux de la segmentation des publics pratiquant la randonnée pédestre en France a été réalisé en juin 2014 avec le cabinet SportLab<sup>4</sup>. Les tendances identifiées sur le profil des pratiquants, leurs motivations, leurs perceptions de la Fédération et leurs comportements autour de la discipline, ont permis d'établir une nouvelle stratégie marketing fédérale. Celle-ci a été présentée par la FF Randonnée lors du séminaire « Sport pour tous » organisé par la Direction des Sports en mars 2015.

Celle-ci vise à fédérer des pratiquants « autonomes » plus jeunes, qui aujourd'hui ne souhaitent pas randonner en club sous la conduite d'animateur fédéral. Ces pratiquants individuels ne recherchent pas un encadrement mais des services leur permettant de préparer leurs randonnées.

Ainsi, la FFRandonnée va présenter prochainement 3 sites Internet ciblés sur trois segments de pratiquants différents :

- Un site internet fédéral (ffrandonnee.fr), pour permettre à nos clubs affiliés et à ses membres de mieux vivre leur vie associative à travers des services et un accompagnement fédéral.
- Un site internet de l'IGN (espaceloisirs.ign.fr), en partenariat avec la FFRandonnée pour proposer des idées de parcours de qualité, actualisés et sécurisés à destination des « Randonneurs découverte », c'est-à-dire au profil « promeneur ».
- Un site internet « GR.fr » dédié aux randonneurs itinérants, édité par la FFRandonnée et positionné à la fois comme un site à vocation touristique capable de susciter l'envie chez les internautes, mais aussi comme un véritable outil permettant d'aider les randonneurs dans leur préparation et dans leur pratique.

Ce dernier site proposera différents services en ligne aux randonneurs itinérants et notamment un nouveau titre de participation, le PassGR<sup>®</sup> permettant via une souscription en ligne de 20€ d'accéder aux services digitaux.

✓ La FFRandonnée développera de nouveaux services digitaux au sein d'un nouveau site internet « GR <sup>®</sup> .fr » à destination des randonneurs itinérants pour faciliter la pratique de publics plus jeunes
--

---

<sup>4</sup> Cf annexe ? Mapping des pratiquants de randonnée pédestre

## 5. Promouvoir une offre de pratiques diversifiées favorisant l'éducation et l'insertion sociale

### 5.1. Proposer des activités spécifiques pour les jeunes adolescents issus de ZRR et QPV

L'objectif de développement de nouvelles offres pour les jeunes qui en sont le plus éloignés ne se situe pas dans une approche classique de développement de l'offre fédérale de pratique. Les jeunes de ZRR ou QPV ne vont pas naturellement pratiquer la randonnée pédestre, et encore moins la pratiquer au sein de clubs de la FF Randonnée. Ce constat peut s'expliquer par différentes hypothèses de freins à la pratique pour cette tranche d'âge:

- Une image « de sport pour les séniors » que véhicule la randonnée pédestre, qui porte des attributs (lenteur, effort physique, poids du sac à dos, isolement dans un environnement non connecté, ruralité...) en décalage avec l'univers des adolescents, des jeunes adultes et avec leurs motivations.
- Une activité qui nécessite du temps libre (au moins une demi-journée) et qui ne colle pas forcément avec l'emploi du temps hors vacances des collégiens, lycéens, étudiants
- Une offre quasi inexistante en club affiliés à la FFRandonnée pour cette tranche d'âge et des jeunes qui souhaitent randonner avec d'autres jeunes, et non avec des groupes constitués d'adultes (qui plus est des séniors)
- Une offre durant le temps scolaire très réduite ou inexistante au sein de l'enseignement de l'EPS
- Une offre en ACM sur des séjours, bien présente car facilement accessible et de faible coût mais pour laquelle la FFRandonnée n'a pas d'offre à ce jour, et n'avait pas jusqu'à présent de partenariat avec des opérateurs spécialisés dans les séjours éducatifs.

Le programme « Des ailes, à tes baskets » vise à contourner ces freins, en plaçant au centre le projet du groupe de jeunes comme facteur déclenchant de l'engagement dans la pratique. La randonnée pédestre n'étant pas le but du projet, mais un moyen pour réaliser le projet défini par le groupe.

Le pari étant que l'ouverture (aux autres, à un autre environnement social, culturel et environnemental) apportée par la réalisation du projet, soit l'occasion de pratiquer la randonnée pédestre en prenant du plaisir, et par voie de conséquences amène les individus à changer leur représentation sur la randonnée pédestre.

La randonnée pédestre est une activité facilement utilisable dans le cadre d'un projet éducatif. Elle est accessible à tous, peu coûteuse en termes d'équipements ou d'accès aux sites de pratiques, peu technique, praticable partout en toutes saisons. Sa pratique en groupe, à un rythme où il est possible de discuter en marchant crée des conditions favorables propices aux échanges et facilite les liens sociaux. Ce faisant, l'enjeu pour la fédération n'est pas d'accroître le nombre de ses adhérents en essayant de capter directement ces jeunes dans les clubs existants, mais plutôt de :

- Construire un programme éducatif fédéral inexistante pour cette tranche d'âge aujourd'hui
- Détecter au sein de son réseau des dirigeants et bénévoles motivés pour porter de façon pérenne ce programme et ses éventuelles déclinaisons à venir
- Former et d'accompagner ce réseau à la prise en compte de ces publics aux attentes spécifiques et différentes du licencié « type ».
- Prendre part à la politique publique d'amélioration de la cohésion sociale et du vivre ensemble

-Tisser des partenariats pérennes avec des structures spécialisées œuvrant à l'organisation de séjours éducatifs pour les jeunes

Cette logique s'inscrit dans l'objectif 7 du plan fédéral 2020 : CRÉER LES CONDITIONS D'UN RENOUVELLEMENT, D'UN RAJEUNISSEMENT ET D'UNE DIVERSIFICATION DES PUBLICS PRATIQUANT LA RANDONNÉE. Ambition : Préparer l'avenir en attirant et en s'ouvrant à tous les publics et spécialement aux jeunes.

Au regard des constats effectués précédemment, la stratégie proposée pour attirer ces jeunes vers une pratique régulière de la marche et de ses activités connexes, est de l'utiliser comme un moyen, et non comme une fin en soi. La marche ou la randonnée pédestre sera le moyen nécessaire à la réalisation d'un projet choisi et construit par le groupe de jeunes. Il s'agit de surfer sur les envies, les motivations, les valeurs des membres du groupe pour atteindre un objectif commun. Cet objectif commun pourra être atteint en s'inscrivant dans une pratique régulière de la marche permettant de constituer un capital de « points-pas ». Ce capital de points pouvant ensuite être transformé en euros pour abonder les fonds nécessaires à la réalisation du séjour.

Le programme vise à détecter les jeunes prêts à s'engager dans un projet commun dont l'aboutissement se situe « en dehors » aux sens stricts et figurés de leur environnement actuel, et à apprivoiser quelques fondamentaux culturels de l'univers de la marche.

C'est pourquoi, la FFRandonnée sous réserve de bénéficier des aides mentionnées dans le plan de financement s'engagerait dans la mise en œuvre du programme « Des ailes à tes baskets».

- ✓ La FFRandonnée développera le programme « des ailes à tes baskets »
- ✓ Un projet social qui mobiliserait 100 jeunes par an, issus de ZRR ou QPV.
- ✓ Un projet inter générationnel qui mobiliserait 250 journées bénévoles par an et qui permettrait de créer 5 missions de volontaires en service civique par an et la création d'un emploi à temps partiel de salarié.
- ✓ Un projet Santé, qui mettrait en activité de marche chaque jeune sur au moins 15 journées par an, soit 1500 journées jeunes.
- ✓ Un projet qui s'inscrirait dans le plan de développement et la volonté politique de 5 comités départementaux de randonnée pédestre (CDRP) de France métropolitaine et d'Outre Mer

## 5.2. Proposer des animations sportives estivales

La concrétisation du programme « Des ailes à tes baskets » se situe dans la réalisation d'un séjour éducatif de 5 jours avec les groupes de jeunes concernés.

La fédération n'ayant pas d'expérience notoire et historique dans l'organisation de séjours pour des publics mineurs, elle s'appuie sur un organisme dont c'est le métier depuis 1939. Au sein de l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT), qui œuvre au développement du Tourisme social en France et à l'étranger, la FFRandonnée s'est rapprochée de l'ODCVL-Comptoir de projets éducatifs. Le fait que les deux structures soient membres de l'UNAT a facilité le rapprochement. Les deux structures partagent les objectifs du programme, des valeurs communes (par exemple le droit à la culture pour tous, une pratique 100% laïque ou la démocratisation des loisirs) et la volonté de positionner la démarche autour des projets définis par les groupes de jeunes. Lors d'un séjour ODCV, chaque participant est acteur à part entière, et construit sa place dans le groupe et la société à travers les expériences partagées, les multiples découvertes.

Une complémentarité s'est dessinée entre ODCVL et la FF Randonnée. Les premiers apportant une expertise dans l'élaboration des projets éducatifs adaptés à chaque situation, les seconds dans le recrutement et la préparation des jeunes vers un minimum d'autonomie dans une pratique de la randonnée pédestre.

- ✓ Un projet qui donnerait naissance à 10 séjours éducatifs itinérants par an en accueil collectif de mineurs
- ✓ La FFRandonnée étudiera les possibilités de construire avec ODCVL une offre pérenne de séjours éducatifs estivaux utilisant l'activité randonnée pédestre

## 6. Veiller à une véritable continuité éducative et sportive

La FFRandomnée a mis en place depuis plusieurs années une stratégie visant à promouvoir le développement de la pratique sportive pour tous les publics, en particulier les jeunes dans le cadre scolaires, péri scolaire et associatif. Elle impulse une politique d'accompagnement de ses structures locales (comités et clubs) pour le développement d'actions en collaboration avec l'éducation nationale, mais également d'accueil dans le cadre des animations en club.

### 6.1. Élaborer des kits d'animation pour intervenir dans les écoles

Son programme phare « Un chemin, une école » a pour but de confier à une école, un collège, un lycée la réalisation ou la réhabilitation d'un itinéraire de randonnée pédestre à des fins pédagogiques, à proximité de l'établissement scolaire. Ce projet, initié par la FFRandomnée, s'inscrit dans une démarche éducative qui aborde la notion de « développement local et durable » en sensibilisant les élèves au respect et à la protection de l'environnement, ainsi qu'à la valorisation du patrimoine culturel que constituent les chemins et les paysages. Trois acteurs sont mobilisés : une municipalité ou une intercommunalité, une école\* (Le projet « Un chemin, une école » peut aussi être adapté et mis en œuvre par les centres de loisirs, sur le temps des activités périscolaires... ), et un club FFRandomnée encouragé et mandaté par son comité départemental qui intervient avec les professeurs au sein des classes. Cette action constitue un projet pédagogique pour l'établissement scolaire en faisant découvrir aux élèves la randonnée pédestre, au travers de différentes disciplines. Dans le secondaire, en collège et lycée, cette démarche peut servir de cas à l'étude de la législation (le statut des chemins, les conventions). En lycée, la mise en place d'un projet « un chemin, une école® » représente une approche très ouverte sur la vie professionnelle : établissement d'un projet, sa construction, son financement, sa promotion, etc. C'est aussi l'apprentissage des notions de sécurité : tracé de l'itinéraire sur la carte, vérifications sur le terrain, des procédures administratives : autorisations de passage, de balisage et la possibilité d'effectuer de nombreux travaux pratiques comme la réalisation du descriptif ou du balisage de l'itinéraire.

Quelque soit l'âge des élèves, un chemin, une école® est aussi une ouverture social avec le plaisir de découvrir et de faire découvrir aux autres, d'aller à la rencontre de la population, de réaliser des travaux pour créer ou faire revivre des chemins abandonnés, et de réaliser des actions valorisantes en groupe et en milieu naturel.

La FFRandomnée s'engage

- ✓ à créer des kits d'animation (outils permettant d'initier les élèves de différents niveaux à la pratique des activités de randonnée en utilisant les savoirs et savoirs-faire acquis en classe)
- ✓ à promouvoir le dispositif « un chemin, une école » avec l'édition d'un document d'appel à destination des différents partenaires locaux
- ✓ à accompagner les porteurs de projet

### 6.2. Communiquer sur les bienfaits d'une activité sportive régulière auprès des parents

Associée à de bonnes habitudes alimentaires, la pratique régulière d'une activité physique est un déterminant essentiel de l'état de santé des individus. La généralisation d'un comportement sédentaire est associée à l'augmentation des maladies chroniques les plus fréquentes aujourd'hui. La pratique régulière d'une activité physique pendant l'enfance et l'adolescence présente un intérêt qui dépasse ses effets immédiats sur la santé, pour deux raisons au moins :

- lorsqu'elle est pratiquée avec plaisir, elle prédit le niveau de pratique d'activité physique à l'âge adulte ;
- nombre de ses bienfaits se prolongent jusqu'à l'âge adulte, indépendamment du degré d'activité de ce dernier

la moitié à peine des jeunes en France atteignent le niveau d'activité physique défini par les recommandations officielles (60 minutes minimum par jour d'activité modérée ou intense). La FFRandonnée se propose de mettre en œuvre des actions qui permettront de sensibiliser la famille entourant les jeunes, ses parents et grands-parents, adhérant à un club ou participant à des manifestations FFRandonnée, à la nécessité d'une pratique physique régulière . L'objectif est une valorisation de l'activité physique par son environnement social et un encouragement des jeunes à augmenter leur niveau de pratique. Une pratique en famille est facilement envisageable puisqu'activité naturelle par excellence, la marche ne nécessite ni qualité physique particulière, ni entraînement intensif, ni apprentissage technique spécifique, ni matériels coûteux. Elle est praticable par tous et à tout âge et dans tous les espaces de pratiques. Associés à des objets connectés, les sorties randonnée (GPS, rando caching, podomètre...) deviennent facilement ludique pour les jeunes.

La FFRandonnée se propose

- ✓ d'informer ses animateurs sur les messages à transmettre aux parents et grands parents sur les bienfaits d'une activité sportive régulière
- ✓ de créer et diffuser un document sur les bienfaits d'une activité sportive régulière à destination des parents et grands parents, et de le diffuser sur les randonnées ouvertes à tous

## 7. Favoriser l'accès à un engagement citoyen ou à un métier

### 7.1. Recruter des jeunes en service civique

La FF Randonnée s'est engagée dès 2011 dans l'accueil de volontaire en service civique, sur des missions environnementales.

Le séminaire « Développer le Service Civique dans les fédérations » de juin 2015 a permis de prendre connaissance de nouveaux éléments quant à la possibilité de se positionner collectivement sur ce dispositif et de porter, à travers le sport, les valeurs de citoyenneté, de mixité et de cohésion sociale. À cette issue, un sondage a été mené auprès de nos structures fédérales, afin de connaître leurs besoins en information sur ce sujet, leur souhait d'accueillir un volontaire en Service civique et enfin l'intérêt de disposer d'un agrément collectif. L'analyse met alors en avant plusieurs points :

- un souhait d'information sur le dispositif (62%) ;
- 5 structures disposant déjà d'un agrément individuel ;

Comité	Mission	Durée de la mission	Nombre de volontaires	Profil volontaire
Ain	Agrément obtenu été 2015, pas de volontaire pour le moment			
Centre Val de Loire	De l'itinéraire au pratiquant via le numérique : Numérisation et sensibilisation à la randonnée	7 mois	3	BTS Gestion protection de la nature L3 Aménagement du paysage Master 2 Géographie
Mayenne	Attente de confirmation par la salariée quant au maintien de l'agrément			
Sarthe	fiche d'habilitation à ÉLISA septembre 2014 accueil volontaire non prévu pour le moment (changement de président).			
Puy-de-Dôme	De l'itinéraire au pratiquant via le numérique : Numérisation et sensibilisation à la randonnée	6 mois	1	En cours de recrutement

- 7 structures intéressées pour accueillir un volontaire ;
- 97% des répondants intéressés par un agrément collectif FF Randonnée.

Au regard de ces réponses, le service Accompagnement Territorial et Professionnalisation a été sollicité, via la coordinatrice emploi et professionnalisation Mélodie Crouzat pour collaborer avec l'Agence de Service civique en vue de l'obtention d'un agrément collectif FF Randonnée d'ici la fin de l'année 2015/début 2016. Elle assurera par la suite la coordination et l'animation du réseau de volontaires et de tuteurs. En outre, la fédération a répondu à l'appel à projets national Citoyens du sport, à travers le projet « Des ailes à tes baskets », celui-ci prévoit l'accueil de volontaires sur dix ou cinq territoires.

✓ La FF Randonnée accueillera chaque année une quinzaine de jeunes volontaires en service civique



## 7.2. Concevoir et mettre en œuvre un dispositif fédéral de soutien à l'emploi et à la professionnalisation

Dix ans après une première vague de professionnalisation au niveau des Comités, la FFRandomnée a pris conscience de la nécessité de relever un nouveau challenge, celui de prêter attention à l'évolution et à l'accompagnement de la professionnalisation de ses différentes structures. Cette volonté est traduite dans le plan fédéral 2020, à travers deux objectifs :

- L'objectif 3 : Valoriser et consolider les compétences des bénévoles et des salariés ;
- L'objectif 10 : Assurer une gouvernance partagée en toute confiance, entre les différentes composantes de la fédération, tout en lui permettant l'ouverture sur son environnement.

Un diagnostic de l'emploi dans les clubs et les comités avait été engagé, dans le cadre d'une enquête menée en 2013, en collaboration avec le pôle ressources national des sports de nature du Ministère des sports, pour identifier les clubs et les comités employeurs ou potentiellement intéressés par une démarche de professionnalisation. Dans le prolongement de ce diagnostic, la fédération a signé une convention-cadre avec le Ministère des Sports, en vue du déploiement du dispositif Emploi d'avenir.

Le service Accompagnement Territorial et Professionnalisation dispose depuis juillet 2014, d'une salariée en charge de l'Emploi et la Professionnalisation.

Afin de mieux connaître nos structures en identifiant les salariés, les dispositifs emplois et les projets de recrutement, un premier état des lieux actualisé des salariés dans les comités a été mené. Celui-ci a permis de recenser 114 salariés (15 au niveau régional et 99 en départements) répartis au sein de 75 Comités employeurs.

Pour poursuivre dans cette dynamique et assurer un véritable observatoire de l'emploi dans les comités, une Enquête métier est actuellement en cours, avec comme objectifs de :

- Avoir une vision nationale précise des activités réalisées et des compétences par les salariés des Comités régionaux et départementaux ;
- Appréhender les dynamiques pour consolider les parcours professionnels des salariés.

Cette enquête, à destination des salariés dans un premier temps, permettra de déterminer des familles de métiers (voire de nouveaux métiers) avec des compétences particulières et un travail collaboratif salariés/bénévoles, nécessitant dans certains cas un plan de formation adapté (catalogue de journées d'information-formation ARA, action précisée ci-dessous).

Avoir une meilleure connaissance de ces acteurs permet ensuite de mieux adapter la communication et la collaboration avec les salariés comme avec les présidents employeurs ou non. La coordinatrice emploi et professionnalisation a également pour mission de coordonner et déployer les différents dispositifs. Il s'agit d'une étape de sensibilisation et d'information, essentielle pour transmettre des messages et animer un réseau autour de ces thématiques.

À ce titre, un guide des dispositifs d'accueil et de soutien à l'emploi a été conçu à destination des structures fédérales (créé en septembre 2014 et actualisé régulièrement).

Une newsletter trimestrielle « les RH en marche » a été lancée en juin dernier afin d'informer et accompagner le réseau sur les thématiques de l'emploi, de la professionnalisation, de l'accompagnement des responsables associatifs. Celle-ci permet de relayer les informations des différentes instances nationales, et ainsi de créer du lien entre le siège et les Comités.

L'ensemble de ces supports est centralisé au sein d'une rubrique dédiée de l'intranet FFRandonnée et pourra, à l'issue de sa rénovation, coordonner et animer un réseau d'acteurs.

Enfin, la fédération propose d'accompagner les responsables associatifs autour de journées d'information-formation (cf. catalogue ARA 2016). À ce titre, une session sera dédiée aux principes fondamentaux de la fonction employeur et des projets emplois, dont ceux mis en lumière par le ministère.

**Au-delà, de ces différentes actions, un dispositif fédéral de soutien à l'emploi et à la professionnalisation est en cours d'étude pour être soumis au vote lors de l'assemblée générale de la fédération en Avril 2016.**

Pour analyser de façon objective au plan national « le binôme club-comité », un travail sur les corrélations existantes entre le développement pluriannuel des comités et les caractéristiques des clubs qui le composent a été livré mi septembre et présenté lors du bureau fédéral du 29 septembre dernier. Cette étude fait ressortir, selon divers critères, 5 typologies de comités départementaux. Le critère lié à la professionnalisation met en évidence la corrélation forte entre la performance du comité départemental et la capacité du comité à être employeur.

La capacité à être employeur est un facteur de consolidation de la performance des comités. C'est pourquoi la fédération réfléchit actuellement à la mise en place d'un fonds solidaire de développement des clubs et des comités. Celui-ci pourrait participer au financement d'actions en faveur de la diversification de l'offre de clubs et la création de clubs dans les bassins de vie carencés. Les travaux menés sur la typologie des comités questionnent l'opportunité d'utiliser aussi une partie de ce fonds pour financer des aides au développement des comités repérés comme « prioritaires ». Cette solidarité avec les comités « fragiles » pourrait concerner 16 CDRP de la typo C, 9 CDRP de la typo D et 7 CDRP de la typo E (dont 4 DOM-TOM). La fragilité d'un CDRP est souvent liée aux faibles moyens humains et financiers disponibles (souvent corrélés à un faible nombre de clubs et de licenciés). Le soutien à la professionnalisation pourrait être un troisième objectif du fonds solidaire de développement. Il pourrait permettre d'accéder à l'emploi, d'augmenter les ressources humaines des comités qui aujourd'hui n'ont pas les moyens économiques d'accéder à l'emploi. Dans une hypothèse de segmentation du fonds en trois parties égales sur les deux prochaines saisons sportives, c'est 200 000€ qui pourraient être consacrés à l'objectif professionnalisation.

✓ La FF Randonnée soumettra au vote lors de la prochaine AG 2016, une augmentation du tarif de la licence associative dont une partie serait consacrée à abonder les projets de professionnalisation de comités « fragiles »

## 8 Faire des évènements sportifs un levier au service des territoires et de la population

### 8.1. Promouvoir les randonnées ouvertes à tous et valoriser leurs retombées sociales et citoyennes

En dehors des sorties régulières organisées par les clubs affiliés à la FFRandonnée pour leurs adhérents, il existe de nombreuses manifestations ouvertes au grand public. Elles ont pour but de faire découvrir la pratique au plus grand nombre ou plus simplement d'offrir un moment de convivialité sur les chemins.

En 2011, la FFRandonnée a mené une étude spécifique sur la thématique des randonnées ouvertes à tous. L'objectif : faire connaître les événements ouverts à tous et permettre le partage d'expériences entre les organisateurs. Ainsi, on recense plus de 2 000 manifestations dites « grand public » partout en France. Autre fait marquant, ces randonnées ont attiré, pendant l'année 2011, près d'un million de personnes.

En 2012, la FFRandonnée a souhaité mieux connaître les impacts sociaux, environnementaux et économiques de ce type de manifestation. Une mesure de l'impact social a été effectuée par le Comité Régional des Pays de Loire, avec l'appui méthodologique du pôle ressources national des sports de nature, l'appui financier du conseil régional des Pays de Loire, du Ministère des sports et de la FF Randonnée. L'impact social correspond aux incidences sur le bien-être des individus directement ou indirectement concernés par l'évènement : participants, organisateurs, spectateurs, habitants. Ces études ont fait ressortir les principaux résultats suivants :

**Les randonnées ouvertes à tous favorisent la pratique féminine (58 % de femmes), mobilisent aussi bien les actifs que les inactifs (retraités ou sans emploi), touchent toutes les tranches d'âges de la population (de 8 à 83 ans). Elles sont très attractives pour les catégories professionnelles modestes (51,4% employés/19.2% ouvriers). Elles constituent un levier pour démocratiser la pratique sportive car elles ont une capacité d'attraction élevée pour les primo-participants (40 %) et les non adhérents (73%). Élément le plus intéressant, 7,6% des participants ne pratiquent aucune autre activité sportive dans l'année. Ramené à l'échelon national, les randonnées ouvertes à tous organisées par la FF Randonnée offrent chaque année un premier contact avec l'activité physique pour 760 000 personnes.**

- ✓ La FF Randonnée développera dans les années à venir, un système de consultation en ligne du calendrier des randonnées ouvertes à tous à l'échelon national
- ✓ Elle diffusera auprès des élus territoriaux un argumentaire sur les retombées citoyennes des randonnées ouvertes à tous

### 8.2 Outiller les organisateurs de randonnées ouvertes à tous pour favoriser le vivre ensemble

Les associations affiliées et les comités de la FFRandonnée seront incités par la fédération à diffuser les outils d'information et de sensibilisation du ministère, relatifs à la « transmission des valeurs citoyennes », une ou plusieurs nouvelles fiches seront ajoutées en ce sens au mémento des organisateurs de Randonnées ouvertes à tous.

- ✓ La FF Randonnée complètera le mémento de l'organisateur de randonnées ouvertes à tous avec des conseils sur le développement des « valeurs citoyennes »